

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
*Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON*

SEANCE DU 04 MARS 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 24 février 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine (arrivée à 18 h 06), BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey (départ à 19h30), BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 12), METTAVANT Colette.

Absents excusés : BERTRAND Gina donne pouvoir à PEYRON Michel, ZAPATERIA Béatrice donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à PARPILLON Christian, COULOUMY Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa donne pouvoir à BLANCHET Ouria, MARROU Jehanne donne pouvoir à EYMEOD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à CEARD Audrey, PELLISSIER Robert, RIFFAUD Jean-Louis.

Absent non excusé : SCARAFAGIO Stéphane.

RAPPORT N° 2025/43 : Mise en réseau des bibliothèques et médiathèques sur Serre-Ponçon – Demande de subvention – acquisition véhicule navette documentaire

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon pilote le réseau des médiathèques : Serre-Ponçon à la Page.

Depuis 2022, le réseau déploie des services en direction des usagers notamment une carte unique et une navette documentaire pour la circulation des documents au sein du réseau.

Les usagers se sont rapidement emparés de ce nouveau service, aussi il convient de doter le réseau d'un véhicule adapté à ses besoins comme prévu dans le Projet Culturel Scientifique et social du réseau des médiathèques voté en janvier 2024 pour une durée de 5 ans.

Coût de l'opération : 50 000 € HT

Afin de mener à bien cette action, il est proposé de déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes-Côte d'Azur et auprès du département des Hautes-Alpes pour l'acquisition de véhicule.

Partenaires financiers	Taux participation maximum	Montant en € HT
DRAC PACA	50 %	25 000 €
Département des Hautes-Alpes	30 %	15 000 €
Autofinancement CCSP	20 %	10 000 €
Total	100 %	50 000 €

Madame la Présidente propose à l'assemblée de valider ce projet.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'APPROUVER** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **DE DEPOSER** les demandes de subventions afférentes ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la bonne conduite de cette opération.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD